Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Rhône

code postal **69440**	**Commune de RIVERIE**	code Insee **69166**

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° **2010-6168** du **26/11/10** mis à jour le **28/01/19**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]
La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui non **x**
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *
Le règlement du PPR approuvé intègre des prescriptions de travaux oui non

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]
3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui non **x**
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]
4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** oui non **x**
4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** oui non **x**
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255
La commune est située dans une zone de sismicité zone **1** très faible zone **2** **x** faible zone **3** modérée zone **4** moyenne zone **5** forte
Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :
Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * **x**

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols
La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui non **x**
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon
En application des articles L.1333-22 et L 1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement
La commune est classée à potentiel radon niveau 3 oui non **x**
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet *

pièces jointes

8. Cartographie
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi
! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi
catastrophes naturelles **nombre** **7** catastrophes technologiques **nombre**

Date 05 FEV. 2019 Le préfet du Rhône

Site* **www.rhone.gouv.fr**

La cheffe du service PAR
G. GUERLAVAS